



AVIS DE COURSE

Régate Coupe Sarthe Dériveurs
Critérium 72 jeunes
Dimanche 15 Octobre 2023
Espace de Loisirs Lac des Varennes 72340 Marçon
Ecole de voile de Marçon
Coupe Sarthe Grade 5B

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV) 2021/2024
- 1.2 les règlements départementaux de la Coupe Sarthe et Critérium jeunes 2023-2024
- 1.3 les règlements fédéraux

2 PUBLICITE DE L'EPREUVE

2.1 Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux dériveurs en intersérie : IPR (Optimist et Open Bic), IMR et IGR.
- 3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en ligne via <u>ce formulaire</u> ou sur le site du club <u>www.cvmarcon.fr</u> et ce avant le **Jeudi 12 Octobre 2023**.

Une confirmation d'inscription aura lieu le matin de la régate.

- 3.3 Pour chaque membre de l'équipage en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - Soit la licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - Soit la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.
 - une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

5 DROITS A PAYER

Pas de droit à payer

8 PROGRAMME

- **8.1** Confirmation d'inscription : Dimanche 15 Octobre 2023 de 9h à 10h.
- **8.2** Jour de course :

| Date | Heure du 1er signal d'avertissement | Classes |
|------------|-------------------------------------|------------------|
| Dimanche | 10h30 | Inter series |
| 15/10/2023 | | dériveurs IMR & |
| | | IGR |
| Dimanche | 10h30 | Inter series IPR |
| 15/10/23 | | |

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h.



8.3



9 LIEU

L'emplacement de la zone de courses est la totalité du Lac

10 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions seront affichées le matin de la régate.

11 LES PARCOURS

Les parcours seront de types triangles ou autres parcours construits adaptés au lac

12 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

13 CLASSEMENT

- 13.1 1 course devra être validée pour valider la compétition.
- **13.2** (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.
 - **(b)** Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.
- 13.3 Le système de classement est le suivant : Système de Points a minima de l'annexe A.

Trois classements seront établis :

- Inter série petit rating < à 0,75
- Inter série moyen rating > à 0,75 et < à 0,90
- Inter série grand rating > à 0,90

Possibilité de regroupement en classement IND si nombre de bateaux insuffisant dans chaque groupe (moins de 5 bateaux).

Le classement de chaque course sera effectué en temps compensé.

14 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre, ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

15 PRIX

Des prix seront distribués comme suit : coupes aux 1ers de chaque groupe

16 DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Le club au 06.31.26.34.32 ou par Courriel à centrenautique@cvmarcon.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION COUPE SARTHE DERIVEURS & CRITERIUM JEUNES

| Date : 15 octobre 202 Lieu : Lac des Varenr Autorité organisatrice | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Numéro de voile | Classe | | | |
| | BARREUR | EQUIPIER | | |
| NOM | DANNEON | Egon IEIX | | |
| Prénom | | | | |
| N° de licence | | | | |
| Nom du club | | | | |
| N° de club | | | | |
| Date de naissance Téléphone portable | | + | | |
| Adresse mail | | | | |
| aux risques inhérents | à cette participation. rents et mention « bon pour autorisation pare | le toute responsabilité les organisateurs quant entale ». | | |
| ATTESTATION Je m'engage à me soumettre aux règles de courses à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette | | | | |
| Il appartient à chaque | renseignements portés sur cette fiche. coureur, sous sa seule responsabilité, de déc l'oile de Marçon à utiliser sur tous supports les | | | |
| | | ignature de l'équipier : | | |
| « Lu et approuvé » | | Lu et approuvé » | | |
| Fait à le | ; Fâ | ait à le | | |